



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mercredi 20 novembre 2019 à l'école
Saint-Jean-Bosco.

PRÉSENCES :

Madame Anne-Marie Gobeil	Parent
Madame Caroline Dault	Parent
Madame Catherine Brousseau	Parent
Madame Bianca Forand-Routhier	Parent
Monsieur Sébastien Roy	Parent
Madame Josée Tessier	Enseignante
Madame Maryse Laverdure	Enseignante
Madame Jacinthe Morel	Enseignante
Madame Bruno Packwood	Personnel de soutien
Madame Isabelle Arguin	Directrice

ABSENCES :

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directrice Isabelle Arguin, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bianca et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

ajout à « autres sujets » : comité de parents

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-19-20-009

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2019

CÉ-19-20-010

Il est proposé par Catherine et résolu,

QUE le procès-verbal soit adopté sans modifications.

Suivi au procès-verbal : Membres de la communauté

Hélène Desrosiers du CPE l'Univers des petits Memphrémagog, décline l'invitation par manque de temps .

Isabelle Lacasse de la maison des jeunes : en attente d'un CA pour confirmer si c'est possible ou non.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTION DU PUBLIC

Rien.

5. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

CÉ-19-20-011

Il est proposé par Bruno, et résolu :

Frais de gardiennage et de déplacement en priorité, repas de Noël et de fin d'année = un maximum de 20\$ / personne.

QUE le budget de fonctionnement soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. PHOTOS SCOLAIRES

L'impossibilité de changer le fond est causé par une mauvaise communication (choix de pose / forfait).

Autres commentaires reçus :

- Les photos de groupes sont très sombres et la rangée du fond est mal découpée.
- La communication avec la compagnie pour une modification a été compliquée pour un des parents du CÉ.
- La direction fera le suivi avec la représentante de la compagnie.

7. NORMES ET MODALITÉS (amendement)

La date de fin de la 1^{re} étape a dû être modifiée pour respecter la loi sur l'instruction publique. Au plus tard le 20 novembre, les résultats de l'étape doivent être communiqués aux parents. La date prévue pour les rencontres de parents est toutefois maintenue.

Modalités amendées :

1^{er} bulletin : période du 29 août au 14 novembre

2^e bulletin : période du 18 novembre au 28 février

8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 19-20

CÉ-19-20-012

De nouveaux produits nous sont proposés par Chocolat Lamontagne.

Les choix des 6 produits sur la fiche ont été faits par le CÉ : chocolat au lait, chocolat noir, sacs de maïs soufflé, produits de soins pour la peau, café et chocolat chaud, chocolat Laura Secord.

Il est proposé par Bruno, et résolu :

QUE la campagne de financement soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ-19-20-013

8.1 Utilisation des profits.

Il est proposé de distribuer la somme amassée grâce à la levée de fonds, en réduisant de 15\$ les frais relatifs à la sortie de fin d'année de chaque élève dont au minimum un enfant de la famille a participé à cette campagne, ainsi qu'en utilisant les fonds supplémentaires pour le projet de cour d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

CE-19-20-014

Il est proposé par Caroline, et résolu :

QUE la planification 19-20 pour l'éducation à la sexualité soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. SORTIES ÉDUCATIVES

CE-19-20-015

Il est proposé par Sébastien, et résolu,

QUE les sorties éducatives concernant plusieurs niveaux soient approuvées. Les sorties de fin d'année dont les coûts ne sont pas encore connus restent en attente d'approbation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Bianca, et résolu,

CÉ-19-20-016

QUE les sorties éducatives du volet art soient approuvées.

Cette année, des sorties ont eu lieu avant la tenue de la première rencontre du CÉ. Ces dernières ont été autorisées par la direction. Pour éviter cette situation dans les années à venir, le CÉ pourra procéder par courriel pour approuver, s'il y a des sorties avant que le CÉ siège pour la première fois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. OPP

L'OPP s'est donné un mandat de faire vivre des activités dans l'école. Objectif : créer un sentiment d'appartenance à l'école. Environ une activité aux deux mois et qui reviennent d'une année à l'autre.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

13. AUTRES SUJETS...

Retour sur la réunion du comité de parents du 23 octobre :

- Édith Pelletier et Serge Dion se sont présentés au comité.
- Le président de la fédération du comité de parents du Québec a présenté un mémoire qu'il envoie au Ministre Roberge.
- Règlement sur la régie interne.
- Bilan des comités de parents de l'an dernier.
- Trésorerie (frais de la soirée et de l'exécutif).
- Prochaine réunion le 27 novembre.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20h45

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sébastien et résolu :

CE-19-20-017

QUE la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Catherine Brousseau, présidente du
conseil d'établissement 19-20

Isabelle Arguin, directrice